



Tarif exorbitant demandé pour un dépannage d'urgence

Par **genia2**, le **13/06/2013 à 16:23**

Je suis curatrice de mon frère, un monsieur âgé et handicapé. Il a joint de lui-même la société "Alterego" le 4/6/2013 suite à une panne de son chauffe-eau électrique survenue pendant qu'il prenait une douche qui a occasionné une panne électrique générale.

Le réparateur demande 405, 67 euros pour recherche de panne (165,87 euros) et mise hors service du ballon électrique (213, 27 euros) ce qui me semble exorbitant. L'intervention a duré 5 minutes (la vidange de l'eau froide du ballon n'a même pas été effectuée)

Mon frère n'a pas signé de devis. ce dernier m'a été adressé pour signature et règlement.

J'imagine que la recherche de panne nous incombe puisque l'intervention a eu lieu à la demande de mon frère, mais est-il possible de refuser les 213 euros 27 qui aurait dû faire l'objet d'un accord préalable.